

ADMISSION À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

Les admissions des enfants nés en **2021** auront lieu le :

- **Jeudi 28 mars 2024 de 9h10 à 17h30**
- **Vendredi 12 avril 2024 de 17h15 à 18h30**
- **Mardi 14 mai 2024 de 17h15 à 18h30**

Un planning sera mis à votre disposition à la mairie de Lassigny. Vous pourrez vous y inscrire suivant votre convenance.

Pour les enfants nés en **2022** (01/01/22 au 31/03/22) et si vous souhaitez leur scolarisation, ils seront accueillis sous réserve des places disponibles à l'école. Si vous le désirez, vous pouvez prendre contact avec l'école et la Mairie pour connaître les disponibilités.

Pour les enfants nés en **2021** ou **les nouveaux arrivants**, il est indispensable de vous présenter à la mairie de Lassigny où un certificat de pré-inscription vous sera délivré, avant de procéder à l'admission à l'école.

Pièces à fournir pour l'inscription en mairie :

- livret de famille.
- justificatif de domicile (facture, quittance de loyer ...).

pour l'admission à l'école :

- certificat de pré - inscription délivré par la mairie de Lassigny.
- photocopie du livret de famille.
- carnet de santé (photocopie des vaccinations).
- certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école en 2023/2024.